

Le club de Badminton de Lunéville vous propose son

# 4<sup>ème</sup> TOURNOI DE LUNEVILLE

18 & 19 septembre 2010

## Séries proposées :

Simple : A1A2A3 / A4B1B2 / B3B4C1 / C2C3C4 / D1D2D3 / D4NC

Double : A / B / C / D / NC

## *LIEUX / HORAIRES*

Complexe sportif Charles BERTE 14, Avenue Caumont la Force 54300 LUNEVILLE

La compétition se déroulera sur 7 tapis

Accueil (petit déjeuner offert !) : Samedi et dimanche à partir de 8h00

Indiquez nous vos contraintes sur la feuille d'inscription, le comité d'organisation s'efforcera de les respecter. Dans le cas contraire le joueur ne sera pas inscrit.

## *TABLEAUX / CATEGORIES*

Le tournoi est ouvert aux joueurs seniors classés A B C D NC.

Séniors A : 3 tableaux autorisés

Séniors B C D NC : 2 tableaux autorisés

**ATTENTION le nombre de joueurs est limité à 140 participants.**

En cas de surnombre, seules les inscriptions complètes seront traitées par ordre d'arrivée.

Tout joueur de double, sans partenaire, pourra s'inscrire « au choix », le comité d'organisation s'efforcera de lui en trouver un.

## **INSCRIPTIONS / TARIFS**

1 tableau : 11€

2 tableaux : 16€

3 tableaux (A uniquement) : 18€

La date limite d'inscription est fixée au **Vendredi 10 septembre 2010**

Le tirage au tirage au sort aura lieu le Dimanche 12 septembre 2010

Les convocations seront envoyées par mail aux responsables.

Les inscriptions sont à retourner à l'adresse suivante :

→ Lunéville Badminton Club 27, rue Maurice Barrès 54830 GERBEVILLER

Ou par mail : [luneville.badminton@gmail.com](mailto:luneville.badminton@gmail.com)

**ATTENTION** : Votre licence devra être validée par votre ligue le jour du tirage au sort !

## **RENSEIGNEMENTS / CONTACT**

Frédéric HECK : 06 26 81 48 66 Mail : [luneville.badminton@gmail.com](mailto:luneville.badminton@gmail.com)

## **VOLANTS OFFICIEL / JUGE ARBITRE**

Le volant officiel du tournoi sera le YONEX Aérosensa 40 pour toutes les séries.

Il sera en vente dans la salle et fourni pour les finales

Le Juge arbitre du tournoi sera Mr Valéry JACOB

## **RESTAURATION**

Sandwichs, croques-monsieur, salades, boissons, bières artisanales ... seront la pour vous régaler tout le week-end.

## **HEBERGEMENT**

### **Hôtel CAMPANILE**

RN 4 Lieu dit Chaufontaine 54300 LUNEVILLE Tel : 03 83 73 82 82

### **Hôtel ACACIA**

Route nationale 54300 MONCEL LÈS LUNÉVILLE Tel : 03 83 73 49 00

### **Hôtel LES PAGES**

5 quai Petits Bosquets 54300 LUNÉVILLE Tel : 03 83 74 11 42

### **Camping Les Bosquets (à 600m)**

Chemin de la Ménagerie 54300 LUNEVILLE Tél. : 06 72 98 54 07

## PLAN D'ACCES

14, Avenue Caumont la Force 54300 LUNEVILLE



Un stand vente et cordage **badmania.fr** sera présent tout le week-end

# Règlement particulier du Tournoi

**Art 1 :** Le tournoi autorisé par la FFBa (n° en cours) se déroulera selon les règles fixées par la FFBa et de la BWF.

**Art 2 :** Tout participant doit être en règles avec sa fédération pour la saison 2010/2011 le jour du tirage au sort. Chaque joueur devra dès son arrivée se faire pointer à la table de marque.

**Art 3 :** La date limite d'inscription est fixée au vendredi 10 septembre 2010. Le tirage au sort aura lieu le dimanche 12 septembre 2010. Le nombre de participant est fixé à 140 joueurs, en cas de surnombre, seules les inscriptions complètes (feuille d'inscription + règlement) seront traitées par ordre d'arrivée.

**Art 4 :** Le montant des inscriptions est de 11€ pour un tableau, 16€ pour deux tableaux, 18€ pour trois tableaux.

**Art 5 :** Les horaires ne le sont qu'à titre indicatif, les joueurs devront se tenir prêts 30 minutes avant l'horaire de leur match.

La compétition se déroulera au complexe sportif Charles Berte – 14, Av Caumont la Force à Lunéville sur 7 terrains synthétiques.

**Art 6 :** L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme.

**Art 7 :** Les joueurs pourront s'inscrire sur 2 tableaux dans 2 séries sauf les joueurs classés A qui pourront s'inscrire sur 3 tableaux. Un joueur sans partenaire pourra s'inscrire « au choix ».

Le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper ou fusionner des séries en cas de nécessité et de prendre toutes les mesures afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi, après accord du juge-arbitre.

**Art 8 :** Les matchs seront disputés prioritairement en poules avec un ou deux sortants et/ou élimination directe selon le nombre d'inscrits dans chacune des séries.

**Art 9 :** Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort. Les forfaits signalés après le tirage au sort ne seront pas remboursés. Les justificatifs de forfait devront être envoyés à la ligue Lorraine de badminton dans un délai de 5 jours.

**Art 10 :** Tout joueur doit être présent dans la salle une demi-heure avant son premier match. Tout joueurs désirant s'absenter le fera avec l'accord du juge-arbitre et de la table de marque sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

**Art 11 :** A l'appel de son nom, tout joueur qui ne se présente pas sur le terrain après un délai de 5mn pourra être disqualifié par le juge-arbitre, quel que soit le niveau de la compétition.

**Art 12 :** Les joueurs appelés à jouer sur le terrain désigné auront 3 min d'échauffement, test des volants compris.

**Art 13 :** Les volants sont à la charge des joueurs (partage). En cas de litige, le volant officiel sera le Yonex AS 40 en vente dans la salle et fourni gratuitement lors des finales.

**Art 14 :** Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volant, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.

**Art 15 :** Les matchs se joueront en auto-arbitrage jusqu'aux demi-finales.

**Art 16 :** Tout volant touchant les câbles de soutien des panneaux de basket sera à remettre même en jeu.

**Art 17 :** Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à jouer leur match, le juge arbitre, les arbitres désignés par le juge-arbitre, les membres du comité d'organisation et les entraîneurs.

**Art 18 :** Le juge-arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas un ou plusieurs points du présent règlement.

**Art 19 :** Le comité d'organisation décline toutes responsabilités en cas de vols, pertes, accidents ou incidents.

**Art 20 :** Il est interdit de manger en dehors des zones prévues à cet effet et de fumer dans l'enceinte du complexe.

**Art 21 :** Le juge-arbitre est M. JACOB Valéry, sa décision est sans appel.

**Art 22 :** La participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.